



Liminaire CGT CSE Siège

16 septembre 2026



Service paie des non-permanents,
fusion culture-société/sport-climat et environnement
Quand la direction enclenche des projets impréparés

Fusions mortifères

Les élus du CSE réunis en Instance ces 15 et 16 septembre ont à débattre de deux remises d'expertise.

A priori rien à voir entre le service de paie des non-permanents et les services culture-société/sport-climat et environnement de la rédaction nationale.

Les directions sont différentes et les enjeux opérationnels pratiquement complètement étanches.

Pourtant, le hasard du calendrier (mais est-ce vraiment un hasard ?) nous amène à étudier en même temps le détail de la chimie d'une fusion organisationnelle à deux bouts de leur chaîne de réalisation :

- **Pour les services culture, société/sport, climat et environnement** : le projet est dans les starting-blocks, le rendu d'expertise devrait clore le processus de l'information-consultation des élus.
- **Pour le service paie des non-permanents** : la fusion a eu lieu il y a un an. Les élus, alertés de fortes tensions humaines depuis la mise en place du projet, ont mandaté une expertise pour comprendre ce qui ne va pas.

Deux projets, deux fusions et un même constat : les propositions sont insuffisamment préparées pour ne pas dire bâclées.

Terminer l'ouvrage avant de passer à l'essayage

Sans trahir la confidentialité du rapport culture-société/sport-climat et environnement, et pour prendre une image qui résumerait bien la conclusion de l'expertise, le message adressé à la direction c'est : terminer l'ouvrage avant de passer à l'essayage sur les salariés !

Mais à FTV, on fait tout à l'envers ! On oblige les salariés à endosser de nouveaux habits, puis on s'aperçoit qu'ils sont trop grands ou trop petits, qu'ils serrent ou qu'ils grattent, qu'ils font mal... qu'ils laissent des marques et des blessures.

Un collectif déchiré et en souffrance

Le résultat d'un projet de fusion mal ficelé, c'est l'autre expertise qui en démontre les dégâts : un collectif déchiré et en souffrance.

C'est concret, ce n'est pas fantasmé, c'est une réalité.

Par leurs remarquables travaux, ces expertises se nourrissent l'une de l'autre.

C'est une matière indispensable, la direction doit s'en emparer.

Elle doit réparer au service paie des non-permanents.

Elle doit suspendre le projet de fusion des services culture-société/sport-climat et environnement, et prendre le temps de construire son projet ce qui lui permettra de s'assurer de sa pertinence et de sa faisabilité.

Paris, le 16 septembre 2026